

ASSISES INTER-REGIONALES DU TRAVAIL SOCIAL

MARDI 8 AVRIL 2014 - LYON

« Quelle place et quelle participation pour les usagers de l'intervention sociale ? »

Intervention coordonnée par
la MRIE (Annaïg Abjean) et la FNARS (Audrey Sibellas)

La question de la participation des personnes en situation de précarité n'est pas nouvelle, puisqu'il existe des rangées d'ouvrages, de rapports, d'articles qui traitent de ce sujet et ce depuis des dizaines d'années.

Déjà, en 1969 Sherry Arnstein écrivait : *« La question de la participation citoyenne ayant toujours fait l'objet de contentieux politiques, elle a donné lieu à des solutions au rabais et a disparu derrière des formulations creuses telles que « s'aider soi-même » ou « s'impliquer en tant que citoyen ».*

Dans le cadre des Assises Inter-régionales, il nous a été demandé, à nous, FNARS et MRIE, d'animer une réflexion, visant à produire une contribution sur la problématique **« Quelle place et quelle participation pour les usagers de l'intervention sociale ? »**

Les courts délais afin de restituer le 8 avril en plénière les premiers travaux, nous ont conduits à optimiser notre méthode de travail. Nous avons souhaité repartir des nombreux travaux existants, mais surtout 'faire' avec les personnes concernées pour récolter à partir de leur expérience dite 'de participation', leur position, leur avis sur cette question.

Nous avons proposé à plusieurs groupes, associations et collectifs de 'travailler' sur cette question et nous avons sollicité nos réseaux pour qu'ils puissent produire, s'ils le souhaitent, une contribution avant la fin du mois de juin 2014.

Nous sommes donc à un point d'étape de ce qui pourra être proposé pour les Etats Généraux en fin d'année à Paris.

« Il faut prendre du temps pour travailler ensemble. Il faut du respect et de la confiance entre les gens du groupe parce que chacun parle quelquefois de choses difficiles qu'il a vécues. Il faut en fait qu'on soit égaux mais une d'entre nous disait qu'être égaux dans un groupe, même dans un groupe comme le nôtre, c'était quelque chose qui n'était pas facile du tout. »

M. Dubief, groupe ATD Quart Monde de
Chalon-sur-Saône

« On a l'impression que les personnes à qui on parle, les professionnels ou les personnes politiques, ne comprennent pas ce qu'on essaye de leur dire. Ils entendent les mots, mais on a l'impression qu'ils ne comprennent pas parce qu'ils ne savent pas ce que nous vivons vraiment. Pour qu'ils nous comprennent, on se dit parfois qu'ils devraient venir vivre un peu notre vie, qu'on les oblige par exemple à vivre avec le RSA pendant un mois ou qu'on leur retire leurs enfants pendant un moment. »

Mme Lefebvre, groupe ATD Quart Monde de
Chalon-sur-Saône

Notre objectif a été de construire une démarche d'essaimage pour que les acteurs concernés, et au centre les usagers, puissent contribuer. Nous avons constaté que nous ne parlions pas toujours de la même chose, le terme de participation, est devenu un mot valise, beaucoup utilisé, peu pratiqué.

Comme nous avons sollicité les professionnels de terrain et les personnes concernées, nous souhaitons aujourd'hui partager et construire nos interventions avec eux et nous les remercions d'avoir accepté d'intervenir avec nous.

- Florence Wagner, agent de développement local au CCAS de Caluire et Cuire dans le Rhône
- L'ex-Collectif Paroles de Femmes : Jocelyne Abjean, Mireille Grange, Leïla Faivre, M'Barka Michlaoui, Messaouda Chouchi, Hakima L'ghoul
- Serge Laurens, membre du CCRPA Rhône-Alpes
- Baptiste Ménéglin, travailleur social dans un CHRS dans le Rhône

Beaucoup de verbatims présentés sont extraits de la contribution d'ATD Quart Monde, travaillée avec le groupe de Chalon-sur-Saône, nous les remercions pour leur travail. De même, le travail réalisé avec l'équipe du CCAS de Bourgoin-Jallieu a largement contribué à construire notre première intervention.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu depuis le mois de janvier et d'autres groupes ont travaillé de leur côté pour produire.

Certains ont réagi à l'intitulé de la démarche. Sans entrer dans les débats, souvent alibi, sur les mots et le sens que chacun leur donne, il nous a semblé intéressant de noter quelques réflexions qui illustrent le fossé que produisent parfois nos représentations.

Sur le mot Assises, souvent les personnes qui vivent la précarité pensent d'abord à un tribunal !

Sur le mot usagers, le travail produit par ATD Quart Monde révèle que lorsqu'ils se sont arrêtés sur le mot « usagers » ils se sont demandés de quoi ils étaient usagers. « *Nous avons cité 30 domaines de la vie quotidienne, par exemple les transports, l'eau, le cinéma, l'école, les médecins... Les mots « services sociaux » n'ont été cités qu'une fois. Cela nous semblait important de souligner qu'avant d'être parfois des usagers des services sociaux, nous étions d'abord et aussi des usagers de bien d'autres choses.* »

Autre réaction : *Le mot Usager c'est pour les kleenex.*

Sur le mot Participation – La première question a été de savoir pourquoi nous participons et quel est l'impact de cette participation, la question de la finalité est centrale.

« Ce n'est pas facile de donner son avis quand pendant toute sa vie on a cru que ce qu'on pensait n'avait pas d'importance. Pendant toute ma vie, j'ai cru que je n'avais rien à dire. J'ai l'impression qu'on ne m'a jamais demandé mon avis, ou bien que quand on me le demandait, on n'en tenait pas compte. »

Mme Dubief, groupe ATD Quart Monde de Chalon-sur-Saône

« Lorsqu'on parle de participation, je trouve que c'est important de penser aux personnes qui, pour une raison ou une autre, ne pensent pas que leur avis a de valeur.

Permettre à ces personnes de donner leur avis demande du temps, beaucoup de temps, et parfois les circonstances dans lesquelles se déroulent les projets de participation ne laissent pas ce temps qui est nécessaire. Il y a des conditions pour permettre la participation de tous, et il est important de redire et rappeler sans cesse quelles sont ces conditions. »

Mme Eglizeau, groupe ATD Quart Monde de Chalon-sur-Saône

Nos échanges dans le cadre de ces groupes de travail ont confirmé le fait que sous le mot de participation, nous mettons tous des réalités bien différentes, et qu'il devenait nécessaire, à partir des pratiques, de qualifier plus précisément ce que l'on appelle « la participation des usagers ».

A partir des différents travaux que nous avons récoltés, nous avons distingué trois enjeux autour desquels la place des usagers se construit :

- **Axe 1 : l'association de la personne à la définition de son projet, à l'action sociale qui la concerne**
- **Axe 2 : la participation collective à l'élaboration, à la mise en œuvre, à l'évaluation de l'action publique sur les questions de société qui les concernent**
- **Axe 3 : la représentation des personnes en situation de précarité dans les instances. Les différentes lois qui se sont succédées ces quinze dernières années amalgament représentation et participation, à tort : la représentation dans les instances n'est qu'un élément constitutif de la participation.**

C'est donc autour de ces trois axes qui font la place et la participation de l'utilisateur que nous avons co-construit notre intervention.

Pour autant, il nous semble essentiel de rappeler que ces trois axes font système. Par exemple, la participation collective se construit à partir de l'expérience individuelle. La représentation n'est effective que quand elle est adossée à des démarches collectives, fondement de la légitimité et de la compétence des représentants. La personne est bien plus actrice de son parcours lorsqu'elle connaît et comprend les enjeux du dispositif dans lequel elle s'inscrit.

Il nous semble important, avant d'entrer dans le détail de ces trois axes, de rappeler quelques éléments soulignés quel que soit l'axe concerné :

1. Une question est unanimement posée : « A quoi ça sert ? ». Il ressort de nos échanges qu'une participation alibi, une participation bons sentiments, ou encore une participation affichage peuvent avoir des effets pervers, parfois lourds de conséquences : démobilité des personnes, défiance vis-à-vis des institutions, radicalisation...

Et les personnes avec qui nous avons travaillé ne demandent pas que leur avis soit systématiquement suivi, ce qu'elles demandent c'est que leur avis soit considéré, qu'il y ait débat, et que la décision soit motivée.

« Il faudrait que ça change vraiment quelque chose parce que les autres habitants du quartier nous prennent vraiment pour des crétins de continuer à participer à ce genre de choses alors que ça ne sert jamais à rien. »

Groupe du mardi, les Minguettes,
Vénissieux

« Il faut qu'il y ait des retours. Même si les décisions ne suivent pas, au moins qu'on sache pourquoi, qu'on en discute. »

Groupe ATD Quart Monde Lyon

2. Un autre élément ressort globalement de nos travaux, c'est que sans engagement des professionnels, pas de participation possible pour les « usagers ». Et c'est la raison pour laquelle cette question a pleinement sa place dans les assises du travail social. Sans compter que la question de la participation des personnes interroge directement celle des travailleurs sociaux, quels sont leurs espaces de participation, leur contribution, comment est prise en compte leur expertise ?

« On nous a enlevé nos locaux, on en est réduit à faire nos réunions chez les uns et chez les autres. On travaillait avec les assistantes sociales du secteur, maintenant elles ne viennent plus au groupe. On leur avait dit pourtant que si elles ne venaient plus au groupe, les gens aussi ne viendraient plus. Et c'est ce qui se passe : depuis que les professionnels ne viennent plus écouter ce qu'on dit, les gens ne croient pas que des choses peuvent changer, ils ne viennent plus. »

Groupe du mardi – Les Minguettes, Vénissieux

3. Le contexte dans lequel il faut situer notre réflexion est un contexte contraint, où il n'y aura pas plus de postes de travailleurs sociaux, pas plus de moyens et sans doute plus de personnes en situation de précarité. Imaginer et laisser imaginer que la participation pourrait se réaliser en plus du reste, en plus du travail social tel qu'il se pratique, serait alimenter une hypocrisie. Par conséquent, on se doit d'interroger l'action sociale dans son ensemble, de renouveler les équilibres, les arbitrages dont elle procède.

L'enjeu se situe bien là, quelles lignes est-on prêt à bouger ? La volonté politique, l'adaptation des institutions dans leur ensemble, jusqu'où est-on prêt à aller ? Et surtout, ce qui remonte beaucoup, des professionnels comme des usagers, c'est l'urgence de mettre fin aux injonctions contradictoires en ce qui concerne la place des usagers, qui pénalisent les professionnels, les usagers et l'action sociale dans son ensemble.

Nous allons à présent approfondir ce que chaque axe peut recouper. Nous n'avons aucune prétention à l'exhaustivité ni à la vérité. Nous présentons simplement ici un point d'étape dans nos réflexions, que, nous l'espérons, l'échange qui suivra contribuera à enrichir.

Axe 1. Quelle association de la personne à la définition de son projet / à l'action sociale qui la concerne ?

Florence Wagner,
agent de développement local au CCAS de Caluire et Cuire dans le Rhône

Quand on parle de place et de participation de l'utilisateur dans le travail social, on parle bien sûr de la manière dont on associe la personne à la réflexion sur son projet, à la définition de l'action sociale qui la concerne.

Dans ce premier axe, la participation c'est ce qu'on appelle souvent le « faire avec », ou encore le « rendre la personne actrice de son parcours ». Des termes que l'on entend souvent mais que l'on sait finalement peu si et surtout comment ils sont pratiqués.

Plusieurs CCAS ont travaillé cette question en vue de ces assises : nous avons construit notre réflexion en partant de nos pratiques et nous avons choisi de vous présenter trois points qui nous semblent au cœur de la question :

- La question de l'expression de la demande
- La question de l'autonomie
- La question du droit

1. La question de l'expression de la demande

« Faire avec », « être acteur de son parcours » est-ce que ça veut dire exprimer une demande ou identifier un besoin ? Et en conséquence, notre rôle de travailleurs sociaux est-ce de répondre à une demande, de répondre à un besoin ?

Très souvent, les professionnels associent participation et « faire avec » ou « être acteur » au fait que les personnes en situation de précarité formulent une demande, en soient à l'initiative. Il nous semble que, confrontées à notre pratique, les choses ne sont pas si simples.

Les CCAS accueillent souvent des personnes en grande précarité, des personnes auxquelles le droit commun ne répond pas toujours. Souvent nous constatons que les personnes arrivent au CCAS avec une première demande répondant à un besoin immédiat, mais que derrière cette première demande il y a une situation à considérer et à comprendre dans toute sa complexité, dans toute sa globalité. C'est l'objet de notre travail ensemble, nous travailleurs sociaux et les personnes qui vivent la précarité. D'autres personnes ne sont parfois pas en capacité de formuler une demande, et attendre la demande revient parfois à risquer l'aggravation de leur situation. Parfois, nous n'attendons pas qu'une demande soit exprimée pour agir, nous précédon la demande, voire même nous la suggérons. Sommes-nous dans l'assistanat pour autant ? Il nous semble que non, qu'au contraire étant donné les situations que nous rencontrons de plus en plus, l'urgence sociale nous impose de précéder la demande : l'aller vers est la première pierre du « faire avec ».

« Mais il y a quand même une fois où j'ai senti qu'on me prenait au sérieux. C'était avec une institutrice de l'école primaire qui avait du mal avec un de mes enfants. Elle m'a demandé si elle pouvait lui donner des punitions. J'ai été surprise qu'elle me demande mon avis. »

Mme Dubief, groupe ATD Quart Monde, Chalon-sur-Saône

Les questions que nous posent de plus en plus le non-recours nous incitent aussi à explorer ces voies-là : en effet attendre la demande c'est aussi risquer le non-recours. Faire avec la personne, contribuer à la rendre actrice de son parcours, c'est peut-être sortir de ce dogme de la demande, de l'identification de son besoin par la personne concernée. Pour autant, l'aller vers ce n'est pas imposer, ni contrôler, encore moins normaliser des situations.

Faut-il précéder la demande au risque d'une rupture de l'égalité de traitement ? Faut-il répondre à toutes les demandes et ainsi maintenir l'égalité de traitement au risque de diminuer le montant des aides, au risque du saupoudrage ? Est-on prêt collectivement à faire les arbitrages nécessaires pour permettre l'aller vers, au risque de traiter moins de situations (puisque nous n'aurons pas plus de moyens), alors que les besoins ne font qu'augmenter ? Est-on prêt collectivement à faire les choix nécessaires au « faire avec » et donc à repenser en profondeur notre approche des situations individuelles ? Ce qui nous amène à notre second point.

2. La question de l'autonomie

« Faire avec », « rendre la personne actrice de son parcours » est-ce que c'est l'accompagner vers l'autonomie ? Là encore nos pratiques nous amènent à rediscuter ce postulat. En effet, certaines personnes, bien qu'en situation de précarité, bien que dans un parcours d'accès à un droit, sont très autonomes par ailleurs. C'est le cas de certaines personnes en recherche de logement, ou en recherche d'emploi par exemple. Selon nous, notre rôle de travailleurs sociaux avec ces personnes consiste simplement en une orientation, une information, et puis à les laisser faire, en restant disponibles comme ressource.

Au contraire, pour d'autres personnes l'autonomie est l'aboutissement d'un accompagnement parfois long et avec ces personnes souvent avant de « faire avec » il faut « faire pour » voire « faire à la place ». Et cela ne nous semble pas contradictoire avec le fait d'être acteur de son parcours : certaines personnes sont dans des situations tellement difficiles qu'arriver au guichet c'est déjà poser un acte d'autonomie. Par ailleurs, « être acteur » est-ce que cela signifie forcément être autonome ? Être acteur c'est parfois aussi être capable d'identifier là où on a besoin d'une aide et savoir à qui la demander, être acteur c'est peut-être savoir qu'on ne sera jamais complètement autonome, et cela n'est certainement pas valable que pour les personnes en précarité sociale. Là encore ce dogme de l'autonomie mérite d'être re-questionné au regard de nos pratiques et de nos expériences.

3. La question du droit

L'accès au droit est un objectif majeur de notre action. Pour autant si l'on mesure nos résultats en termes de droits accédés, l'échec est fréquent. Bien sûr l'objectif d'accéder à un droit reste prioritaire, mais notre rôle c'est aussi nous semble-t-il d'amener des éléments de compréhension des réalités, et donc parfois de l'impossibilité d'accéder à son droit : lorsque l'on appelle le 115 avec un usager et qu'il n'y a pas de place, expliquer sans justifier c'est aussi notre fonction. Dire qu'il n'y a pas de place pas parce que la personne est une femme, pas parce que la personne est un homme isolé, pas parce que la personne est d'origine étrangère, pas parce que la personne est française et que donc on préfère garder des places pour d'autres... mais simplement qu'il n'y a pas de place parce qu'il n'y a pas de place. C'est peut-être déjà amener de la justice, même dans le non-accès aux droits.

« Il y a quelques années, toutes les deux, on n'arrivait pas à dialoguer avec les personnes des services sociaux ou de la tutelle. On avait l'impression qu'ils nous prenaient pour des enfants.

On sentait qu'ils ne nous croyaient pas capables. Alors ils prenaient toutes les décisions pour nous et on avait l'impression que ce qu'on pouvait dire n'avait pas d'importance. Aujourd'hui, pour l'une comme pour l'autre, les choses ont changé. Nous sentons qu'on porte sur nous un autre regard, qu'on nous croit capables et que ce que nous disons est pris au sérieux. »

Mme Stienne, groupe ATD Quart Monde,
Chalon-sur-Saône

En travaillant cette question de l'association de la personne à la définition de son parcours, il nous est apparu que deux éléments sont essentiels :

- La relation est centrale. Mais quelle place a-t-elle dans nos pratiques ? Quelle légitimité institutionnelle et professionnelle ? La relation n'est pas objectivable, elle n'est pas critérisable, elle n'est pas non plus mesurable. Est-on prêt pour autant à la considérer comme fondamentale et donc à se donner des moyens de la construire ?
- La question du sens est au cœur de cette problématique du « rendre la personne actrice de son parcours ». Construire du sens avec la personne sur son parcours individuel et resituer sa situation dans une réalité sociale nous semble l'unique manière d'enrayer le processus de disqualification sociale. Sans ce sens et sans cette re-contextualisation, on renforce la stigmatisation, le sentiment de relégation, même si l'accès à un droit a été effectivement réalisé.

Axe 2. La participation collective à l'élaboration, à la mise en œuvre, à l'évaluation de l'action publique sur les questions de société qui les concernent

L'ex-Collectif Paroles de Femmes :

Jocelyne Abjean, Mireille Grange, Leïla Faivre, M'Barka Michlaoui, Messaouda Chouchi, Hakima L'ghoul.

- Le caddie de la participation: tous les rapports, livres, dossiers...: *on sait tout mais on fait rien*
Nous, ça fait 20 ans qu'on fait: on est des faiseuses de la participation,
Nous habitons les Cités populaires ici, en Rhône-Alpes, pas au Canada, et la précarité on connaît bien.
On est black, blancs, beurs et gauloises reléguées, des voilées qui se dévoilent, des non voilées qui hissent les voiles, de la couleur, de la chaleur, de la ferveur, de la pudeur, de la pertinence, de l'impertinence...bref un collectif de femmes des quartiers.

Ça fait 20 ans qu'on est citoyennes et qu'on rame pour participer à part entière à la politique de notre pays,

C'est pourquoi on nous a vues sur tous les fronts : l'école, l'éducation, la jeunesse des quartiers, la démocratie participative...avec nos doléances mais aussi nos propositions,

C'est pourquoi on a ramé pour entrer dans les instances où se fait le débat public: CNLE, CESER, Conseil de Développement...

C'est pourquoi on est là aujourd'hui,

Nous voulons un Avenir pour chaque enfant, chaque jeune, chaque famille, sans exclusion ni discrimination sociale.

PARTICIPATION et MÉTHODES		
LA DYNAMIQUE COLLECTIVE EST NECESSAIRE A LA PARTICIPATION		
NOTRE BOÎTE À OUTILS	NOTRE ANIMATION	NOS PRODUCTIONS
Prise de parole	Animateur	Ecole / Education
Colloques	accoucheur, agitateur, médiateur, passeur	<i>Parents / profs, parlons ensemble</i>
Manifs	Groupe	<i>Parents démissionnaires ? parents démissionnés !</i>
Débats citoyens	d'expression	<i>Enfants décrocheurs ? enfants décrochés !</i>
Lettres ouvertes	→ de réflexion collective	<i>Refondons l'école... pas sans nous</i>
Voyages citoyens	→ de recherche collective	Citoyenneté / démocratie participative
Interventions contributions	→ d'expertise populaire	Cahiers doléances
Co-formations	→ de Croisement sans dominant dominé	Cahiers de propositions
Auditions	→ de Mobilisation : inter-pellation, co-construction	<i>Quartiers, engageons le changement...Pas sans nous</i>
Siège dans instances de débat	Mise en travail	<i>Politique de la ville : la politique des sans... des 100 !</i>
Enquêtes conscientisantes	Le pour, le contre	Citoyenneté / société civile
Théâtre de l'opprimé	D'accord / pas d'accord	Actes des colloques
Création d'expos	Et vous qu'en pensez-vous	<i>Et les banlieues bordel ?</i>
Articles de presse	Arbres conséquences, causes, solutions	<i>Mais où est donc passée l'éducation populaire ?</i>
Mise en réseau	Tarte Tatin	
...	Ce qui dépend de nous, de vous	
	Le qui dit quoi ?	
	...	

PARTICIPATION et HABITANTS CITÉS POPULAIRES



FREINS	ENJEUX	LEVIERS
<p>Humiliation</p> <p><i>On nous demande rien, on compte pour rien, Pour eux, on sert à rien</i></p>	<p>Notre Utilité sociale</p> <p>Nos Actions et nos Expertises Collectives Populaires</p> <p><i>On est pas démissionnaires Ça fait 20 ans qu'on bosse sur les questions de Société</i></p>	<p>Fierté, Dignité</p> <p><i>Nos capacités, nos talents, nos savoirs, notre expérience, enfin reconnus et utilisés</i></p>
<p>Intérêt du décideur</p> <p><i>Des bancs...des bacs à fleurs... Des dispositifs...des usines à gaz...</i></p>	<p>Vous, vous en faites quoi?</p>	<p>Intérêt de la population</p> <p><i>Nos bacs à fleurs à nous, c'est nos enfants</i></p>
<p>Le Subir société</p> <p>Individualisme Consommation Assistanat</p>		<p>Le Faire Société</p> <p>Dynamiques collectives Citoyenneté Être acteurs</p>

PARTICIPATION et PROFESSIONNELS



FREINS	ENJEUX	LEVIERS
<p>Postures</p> <p><i>Neutre et bienveillant tu seras</i></p> <p><i>Hiérarchie, missions, instructions, consignes, tu respecteras</i></p> <p><i>Ta peur du groupe, tu nieras</i></p>	<p>Notre Utilité professionnelle</p> <p>Professionalisme → Professionalité Funambule</p>	<p>Postures</p> <p><i>Parti pris pour l'exclu tu prendras : Ainsi L'égalité tu rétabliras Les fils tu tireras, initiatives tu prendras Liberté, tu oseras</i></p> <p><i>J'ai la trouille, mais je me mouille Fraternité, tu risqueras</i></p>
<p>Pratiques</p> <p><i>En accompagnement individuel, tu t'épuiseras Ton bureau, ton ordi, te protégera Tes tâches, tu cloisonneras</i></p>	<p>« Personne n'éduque personne, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde » Paolo Freire</p>	<p>Pratiques</p> <p><i>Compagnonnage personnalisé, tu mijoteras En Dynamiques collectives, tu t'édateras La rue, tu arpenteras Les marges, tu exploreras</i></p>
<p>Formation</p> <p><i>Formatage Bien formaté, tu deviendras Théories, tu potasseras, et sur le terrain, tout seul tu te débrouilleras</i></p>		<p>Formation</p> <p><i>Dé-Formatage Tarte Tatin, tu pratiqueras Accompagnement formatif et co- formations Avec nous, tu comprendras Connaissance des milieux populaires, tu expérimenteras</i></p>

JOUER COLLECTIF, MAIS POUR QUOI FAIRE ?



Ça déménage
Ça dé-dramatise
Ça dé-culpabilise
Ça dynamise
Ça débloque
Tout seul, on a pas envie
Ensemble, on est plus intelligent
Ensemble on trouve des solutions

On peut prendre la parole, Débattre,
Croiser Ascendant/Descendant, Affronter, Négocier, Co-construire

POUR QUE ÇA CHANGE

FREINS	ENJEUX	LEVIERS
humiliation	Démarches Collectives Education Populaire Dé-Psychiatriser Re-Citoyenniser Habitants/Professionnels Aux Actes	fierté
frustrations		Productions /interpellations
Médicalisation et psychiatrisation		énergie Citoyenne collective
Face à face		Côte à côte
Violence Acheter la paix sociale		Controverses Conflits Construire la paix sociale

Axe 3. La représentation dans les instances par les personnes en situation de précarité

**Serge Laurens, membre du CCRPA Rhône-Alpes
et Baptiste Ménéglin, travailleur social dans un CHRS - Rhône**

La question « *Quelle place et quelle participation pour les usagers de l'intervention sociale ?* » est mal posée, nous ne devrions plus être dans ce questionnement de *quelle place ?* Depuis 30 ans, nous parlons de la participation, la loi de 2002-2 a 12 ans, des multiples recommandations ont été faites, celles du Conseil National de Lutte contre l'Exclusion par exemple.

Il est venu le temps de passer à l'action sur cette question et de lever vraiment les freins, de réfléchir différemment.

Que s'est-il passé pendant toutes ces années : RIEN. Alors maintenant : ACTION ! Nous nous proposons de poser des questions aux acteurs concernés.

« *Les projets participatifs collectifs, permettent de s'exprimer autour de sujets qui nous concernent ; on devient acteur de la vie sociale. Au sein des CVS, la participation permet de faire bouger les lignes, d'avoir des meilleures conditions de vie.* »

Membre du CCRPA, Comité consultatif régional des personnes accueillies

« *Pourquoi participer : par curiosité, par envie de découvrir, de savoir comment ça se passe. Nous sommes aussi les porte-parole de tous les autres, nous avons comme mission d'aller récupérer les informations et de les transmettre.* »

Membre du CCRPA, Comité consultatif régional des personnes accueillies

Mesdames et messieurs des services de l'Etat,

Êtes-vous prêts à débloquer des fonds, à financer le temps de la mise en place de la participation ? Dans le contexte actuel : Participer à quoi et pourquoi ? Par exemple, quelle participation pour les personnes hébergées qui sont remises à la rue à la fin du Plan Froid ?

Mesdames et messieurs les élus,

Êtes-vous prêts à co-construire les décisions que vous prenez à la lumière de ce que pensent les personnes concernées ?

D'ailleurs, connaissez-vous le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies ? C'est une instance régionale de discussion et de réflexion des personnes en situation de précarité.

Si l'instance de participation est un lieu de débat libre, il n'en demeure pas moins que son pouvoir s'arrête au terme de la séance de travail. Ce sont d'autres organes qui prendront le relais et donneront une suite ou non à la production du groupe. La participation est cantonnée aux seules activités de l'instance de participation. Autrement dit, l'organe de participation n'est qu'un organe d'avis. Sans portage politique, sans prise en compte des éléments, la participation ne sert à rien.

« *Dans l'équipe pluridisciplinaire, on se sent écouté et pris en compte. Maintenant l'élu me connaît, quand je ne dis rien, il me regarde et me dit : vous n'êtes pas d'accord ? Il y a aussi le côté affectif, la relation de confiance qui s'est établie.* »

Allocataire RSA - Loire

Êtes-vous prêts à accueillir ces instances et les intégrer dans vos réflexions ?

Les quelques expériences qui existent sont encore à l'état de bribes de la participation, pourtant trois recommandations ont été formulées par le CNLE :

1. Créer le plus en amont possible un cadre favorable à l'expression de la participation (pré-requis)
2. S'assurer de la volonté de l'ensemble des acteurs de s'engager dans une démarche de participation
3. Garantir une animation de qualité lors des temps de participation dans des conseils mixtes.

Mesdames et messieurs les administrateurs, directeurs d'associations, des réseaux et des fédérations,

Êtes-vous prêts à ouvrir dès aujourd'hui vos instances statutaires à des travailleurs sociaux et à des personnes accompagnées ? Et donc prendre le temps d'intégrer les personnes et d'accepter des visions et des positionnements différents ?

La dynamique de participation est résumée par : concertation, codécision, coaction et co-évaluation. Les indicateurs de son niveau de développement sont mesurée par : sa nature, le temps, la proximité, la quantité et la qualité.

Mesdames et messieurs les travailleurs sociaux,

Êtes-vous prêts à abandonner un peu de pouvoir, de confort et à prendre des risques pour laisser la place à ceux que vous accompagnez ? Dans certaines associations, les personnes accompagnées participent aux réunions d'équipe... Êtes-vous prêts ?

« Ça change pour nous. C'est un soutien. Ça change pour les professionnels. Ils nous regardent autrement. On nous écoute maintenant. Avant ce n'était pas le cas (...) le groupe c'est un soutien. Ça m'entraîne dans un travail, une sorte d'introspection. On a le droit à la parole. On fait des choses concrètes. On a des projets. Et il y a les équipes pluridisciplinaires où l'un de nous siège. On existe maintenant. »

Allocataire RSA Isère

Mesdames et Messieurs les personnes concernées :

Êtes-vous prêts à saisir toutes ces opportunités et à vous saisir du pouvoir ? Pour redonner une impulsion réelle à la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. La participation institutionnelle devrait être organisée :

- comme un instrument par la contractualisation
- comme un instrument par la concertation
- comme un instrument par l'évaluation

Bien évidemment la participation sera active ou ne sera pas ! Chacun d'entre nous sera le garant de :

- la non instrumentalisation des personnes pour éviter la présence pour la présence,
- la véritable écoute et la réelle prise en compte de la parole donnée.

« Au début j'avais un peu peur d'être dans un jury qui fait partie du tribunal. Je me disais, on n'est pas de la même classe sociale, on risque de se sentir rabaissé, ne pas être entendu. Qui nous dit qu'ils vont nous écouter ? »

Allocataire RSA Loire

Nous ne pensons pas qu'il faille nécessairement du temps en plus, tout ce qui vient d'être dit est possible dès aujourd'hui. Il faut simplement le temps à chacun d'organiser la participation, en changeant les paradigmes, sa façon de faire et de penser !

Pour laisser de la place à la participation, il faut se doter d'une méthodologie qui engage à tous les niveaux, fuir l'alibi, le simulacre, l'excuse de la représentativité.

« Notre objectif principal n'est plus de changer les institutions, mais de reconstruire notre capacité d'action, en faisant appel au sujet et à ses droits pour nous transformer en acteurs sociaux. »

Alain Touraine

Pour que ça marche, chacun d'entre nous doit changer de place.

Il est temps.

Etes-vous prêts ?